

Le 12 mars 2019

Madame Véronique Dubois  
Secrétaire  
Régie de l'Énergie  
800, place Victoria, bureau 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Objet : Planification de l'audience - Demande relative au plan directeur en transition, innovation et efficacité énergétique du Québec 2018-2023**  
**V/D : R-4043-2018**

---

Chère consœur,

En réponse à votre correspondance du 6 mars 2019, voici les informations pertinentes relatives à la planification de l'audience dans le dossier mentionné en objet quant à l'Union des producteurs agricoles :

1. Le temps requis pour l'adoption de notre preuve quant à l'aspect 2 sera de 15 minutes;
2. La liste et la qualification des témoins appelés à présenter la preuve de l'UPA se détaillent comme suit :
  - a. Isabelle Bouffard, agronome, B. Sc. (analyste interne);
  - b. David Tougas, économiste, B. Sc. (analyste interne);
3. Le temps requis approximatif pour contre-interroger chacun des panels de témoins des Distributeurs et des autres intervenants est le suivant :
  - TEQ et les Distributeurs :
    - TEQ : 15 minutes;
    - Hydro-Québec Distribution : 15 minutes;
    - Energir : 15 minutes;

- Gazifère : 15 minutes;
- L'UPA se réserve le droit de contre-interroger les témoins des autres intervenants et prévoit une durée d'environ 10 à 15 minutes pour chacun d'entre eux.

4. Le temps prévu pour l'argumentation de l'UPA est de 30 minutes pour l'aspect 1 et de 15 minutes pour l'aspect 2.

Nous ne pouvons présumer de la date à laquelle nous serons à l'horaire pour présenter notre preuve, mais souhaitons aviser la Régie que nous ne sommes pas disponibles aux dates suivantes vu certaines contraintes liées à l'horaire de nos analystes :

- 25 mars 2019 en avant-midi;
- 26 et 27 mars 2019;
- 1<sup>er</sup> et 2 avril 2019.

Nous remercions à l'avance la Régie d'en tenir compte dans la planification de l'horaire des audiences.

Les curriculum vitae et les déclarations assermentées au soutien de notre preuve suivront dans les meilleurs délais.

Espérant le tout conforme, veuillez agréer, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

BHLF, Avocats



Marie-Andrée Hotte, avocate

MAH/id

c. c. Mme Isabelle Bouffard (UPA)  
M. David Tougas (UPA)